

<u>Objet</u>: Compte-rendu de la commission Affaires scolaires - Enfance - Jeunesse - Eveil citoyen - communication du 26 février 2021

<u>Présents</u>: Audrey Deluen, Pascal Dubar, Danièle Bernard, Sabine Vroelant, Arminda Giovacchini M. le Maire (Excusé)

# Ordre du jour :

- Point adaptations COVID-19 après mise en place du nouveau protocole en application depuis le 8 février (cantine, garderie, école)
- Appel à projet relance numérique
- ALSH février 2021
- Calendrier informations municipales
- Bibliothèque / Nouveau site internet de la commune

### Point n°1

- A. Giovacchini rappelle que le comité en rapport avec cette commission s'est tenu le 12 février en présence d'élus mais surtout de représentants du personnel et de M. le directeur de l'école. Un certain nombre de propositions ont été discutées. Cf compte-rendu sur le site de la mairie.
- Suite à la demande de M. Saison, une solution pour fermer à clé la grande barrière (plan vigipirate) côté salle des fêtes est réfléchie. Sans doute dans un premier temps, un cadenas à code avant une solution plus pérenne (changement du barillet de la barrière)

#### Point n°2

- Rappel : ouverture d'une classe à la rentrée 2021
- Dans le cadre du plan de relance-continuité pédagogique, il nous est possible de répondre à l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires. Cet appel à projets vise à soutenir la généralisation du numérique éducatif pour l'ensemble des écoles élémentaires et primaires. Il vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique. Il s'appuie sur 3 volets: l'équipement avec un socle de base, les services, les ressources numériques et l'accompagnement à la prise en main des matériels et ressources numériques. Le projet d'équipement doit participer aux objectifs de renforcement des apprentissages (acquisition des fondamentaux), renforcer la dimension inclusive de l'école, favoriser l'acquisition par les élèves d'une culture et de compétences numériques, favoriser la relation entre les familles et l'école, développer un ENT ou une plateforme collaborative. Les achats seraient subventionnés à hauteur de 70% du HT

26, rue de la Mairie – 62500 – ZUDAUSQUES – Tél : 03 21 93 04 67 – Fax : 03 21 93 85 29

Mail : mairie@zudausques.fr - www.zudausques.fr

Toute correspondance administrative est à adresser à Monsieur le Maire

 3 VPI, 3 tableaux blancs, 4 ordinateurs portables, 2 visionneuses, mais aussi des logiciels pédagogiques seront demandés dans le dossier que la municipalité va déposer d'ici au 31 mars. 2 devis ont d'ores et déjà été réceptionnés. Un accompagnement du rectorat pour monter le dossier a été sollicité. Contact pris auprès de M. Laot sur les conseils de M. Saison

## Point n°3

Mme Gawlowicz dresse le bilan de l'ALSH des vacances de février.

- 16 enfants dans la tranche 4-6 ans
- 17 enfants dans la tranche 7-11 ans
- Le prestataire Yani cuisine a donné satisfaction

Les enfants ont pu profiter d'une semaine ensoleillée et nombreux sont les parents à avoir félicité la directrice et ses animateurs pour la qualité des activités proposées. Les sorties n'étant pas autorisées, les enfants ont apprécié l'après-midi jeu de société organisé par la « bonne pioche » et l'animation proposée par art\_groupe. Nous remercions chaleureusement Cécile, Manu et Mme Lemblé. Les sorties au city stade ont également été appréciées.

### Point n°4

Les différents thèmes pour la future communication municipale ont été répertoriés (retour en images sur l'ALSH, communication sur la fibre...)

### Point n°5

- Mme Vroelant fait un petit point sur le fonctionnement de la bibliothèque et annonce que très prochainement 5 liseuses seront mises à la disposition des abonnés Zudausquois.
   Nous remercions la CCPl pour cette sympathique initiative.
- Le nouveau site internet a fait l'objet d'une présentation à l'ensemble des élus le mercredi 17 février. Ce dernier est opérationnel depuis le 25 février. Reste quelques contenus à apporter mais globalement le plus gros du travail est terminé. Un grand merci à Pascal!

### Débats clos à 19h30

Le rapporteur

A. Giovacchini